



Commune de
Beaufort

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 SEPTEMBRE 2021

Le Conseil municipal de Beaufort s'est réuni en séance ordinaire, le 13 SEPTEMBRE 2021, sous la présidence de M. Christian FRISON-ROCHE, Maire.

DATE DE CONVOCATION : 6 septembre 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 19

PRESENTS : Mmes & MM. FRISON-ROCHE Christian, VIALLET Bruno, VIBERT Séverine, MIRABAIL Jean-Pierre, MOLLIET Gisèle, DOIX Thierry, MAURIN Eliane, DUC-GONINAZ Guy, VINCENZI Walter, ROUX-NOUVEL Florence, BURDET Nelly, HORNECKER Justine, PALLUEL-BLANC Célia, JOGUET Mathieu, CRESSENS Annick, BLANC Nicolas, MENOTTO Sylvain

ABSENTE REPRESENTEE : Mme VIARD-GAUDIN Eliette par Mme CRESSENS Annick

ABSENTE : Mme MORAND Céline

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme VIBERT Séverine

Après approbation du procès-verbal de la séance précédente et échange sur le bilan de la saison d'été, le Conseil municipal passe à l'ordre du jour.

➤ INFORMATION SUR L'ORGANISATION DE LA RENTREE SCOLAIRE

Le Conseil prend connaissance des effectifs dans les deux écoles de la Commune, effectifs qui baissent légèrement et qui s'établissent à 124 enfants (130 en 2020) répartis entre Beaufort (80 élèves) et Arêches (44 élèves) ainsi que des modalités de fonctionnement des différents services périscolaires (restauration, périscolaire du matin et du soir). Le Conseil est également informé du protocole sanitaire mis en place pour la COVID 19 ainsi que des réflexions et actions en cours s'agissant des équipements dans les écoles (jeux, équipements informatiques ...).

➤ INDEMNITE GESTIONNAIRE RESTAURANT SCOLAIRE

Le Conseil décide d'attribuer à Madame MERCIER Carole une indemnité pour la gestion des restaurants scolaires d'un montant de 415 € pour l'année scolaire 2020/2021.

➤ TELECABINE DU BOIS : PRESENTATION DU PROTOCOLE AMIABLE ET AVIS DE PRINCIPE

Monsieur le Maire rappelle l'historique de ce dossier notamment la décision du Conseil municipal du 2 août 2021 par laquelle il a été décidé de travailler, avec les entreprises concernées, sur un protocole d'accord amiable, avec comme objectif l'ouverture de l'appareil en décembre 2021 : pour ce faire, une réunion a eu lieu le mardi 24 août 2021, réunion associant les entreprises, la maîtrise d'œuvre et le cabinet SAGE en charge de l'analyse géotechnique.

Le Conseil prend connaissance du projet de protocole amiable qui intègre notamment les objectifs ainsi que les moyens techniques à mettre en œuvre qui consistent en une solution mécanique dont le

coût est en cours de chiffrage, solution réalisable dans le délai défini afin de traiter les désordres relevés sur la télécabine et permettre son fonctionnement pour la prochaine saison d'hiver.

Monsieur le Maire précise que le protocole nécessite encore des échanges avec les différentes parties concernées et propose au Conseil de donner, à ce stade, un accord de principe. Une fois finalisé, ce protocole sera transmis à tous les élus pour validation.

Suite au débat portant notamment sur les objectifs du protocole et les moyens à mettre en œuvre, le Conseil municipal valide à l'unanimité le principe de la mise en œuvre de ce protocole, dans l'attente du document définitif.

➤ INFORMATION SUR LE BILAN DE LA SAISON D'ETE

Le Conseil municipal prend connaissance du bilan de la saison d'été qui a été présenté par l'Office de tourisme et la SEMAB lors de la réunion du groupe restreint « tourisme » : les nuitées sont en baisse pour le mois de juillet et retrouvent un niveau équivalent à 2020 pour le mois d'août. La fréquentation des sites touristiques d'altitude a été mieux répartie qu'en 2020. Le programme d'animation habituel et les principaux événements ont pu avoir lieu et se sont bien déroulés.

S'agissant de la SEMAB, le chiffre d'affaires de l'été s'établit à 73 000 € (+25% par rapport à 2020).

➤ AFFECTATION DES RESULTATS BUDGETS 2021

Le Conseil, lors de la séance du 22 mars 2021, a validé à l'unanimité l'affectation des résultats selon les montants suivants :

Budget général : 1 250 300,37 €

Budget chauffage : 12 375,36 €

Budget camping : 67 350,93 €

Il convient de prendre les délibérations correspondantes afin de passer les écritures comptables.

➤ MARCHE « AGRANDISSEMENT DE LA PLAGE DE DEPOT DES ILES ET CREATION D'UNE PISTE D'ACCES » POUR INFORMATION

Monsieur le Maire rappelle la nécessité d'engager des travaux de protection du Doron, dans le secteur des Iles, à l'aval du glissement, ce dans le but de sécuriser le Doron et le bourg de Beaufort. Suite à des travaux d'urgence réalisés dans l'été (coupes de bois à l'amont de la RD925 et curages à l'aval), il convient d'engager les travaux de réalisation d'un merlon, travaux qui ont fait l'objet d'une consultation.

Après analyse des 5 offres reçues, le Conseil est informé du fait que l'entreprise Sibille est retenue pour un montant de travaux de 38 904 €.

Le SMBVA (Syndicat Mixte du bassin versant Arly) va engager une opération de curage du Doron, ce afin de permettre la vidange des vannes de fond des barrages dans de bonnes conditions de sécurité. La question de la maîtrise d'ouvrage des travaux à réaliser ultérieurement est en cours de discussion avec le Syndicat.

➤ MARCHE « TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DE PEUPEMENTS FORESTIERS A FONCTION DE PROTECTION – SECTEUR ROCHE NOIRE » POUR INFORMATION

Le Conseil est informé de la situation du glissement de Roche Noire et des enjeux qui lui sont liés (protection de Beaufort et de la Voie communale n°1 notamment). Une coupe de bois permettra de limiter les glissements de terrain et les risques d'embâcle. Suite à la consultation engagée dans l'été, l'entreprise Travaux du Val d'Arly a remis une offre qui est en cours d'analyse. L'engagement de ce marché sera réalisé après obtention des subventions de l'Etat et de l'Europe prévue en octobre 2021.

➤ DECISIONS MODIFICATIVES BUDGETAIRES

Le Conseil valide à l'unanimité les ajustements de crédits visant notamment à des modifications d'imputations budgétaires et des écritures d'ordre aux budgets chauffage et général.

➤ LOTISSEMENT DE LA MARZELLAZ : DEFINITION DES PRIX DES 5 LOTS ET DES CRITERES D'ATTRIBUTION

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal qu'il est possible de mettre en vente les 5 lots restants au sein du lotissement de la Marzellaz, lots représentant une surface de 4 900 m². Il est décidé de déboiser ces surfaces (inertes depuis presque 15 ans) avant détermination des prix de vente et des critères d'attribution. La Commission d'urbanisme se saisira de ces sujets lors d'une prochaine réunion en préalable au Conseil municipal du 11 octobre. Les candidats potentiels seront informés de ce calendrier.

➤ ACQUISITION FONCIERE SECTEUR LES ILES

Monsieur le Maire rappelle les démarches engagées auprès des propriétaires des terrains situés à l'aval de la route départementale 925 dans le secteur des îles, en lien avec les travaux de sécurisation qui seront réalisés à l'automne 2021. Le prix d'acquisition a été défini à 0,6 € le m² pour une surface totale de 17 409 m².

Le Conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer les actes notariés.

➤ DECISION S'AGISSANT DE LA VENTE DE LA MAISON SIMOND

Le Conseil prend connaissance de la seule offre remise dans le cadre de la procédure de vente de la Maison Simond, offre proposée par BMB CONCEPT au prix de 70 000 €, dans la perspective de réaliser un programme de 5 à 6 appartements, du T3 au T4, qui s'adressera principalement aux locaux souhaitant acquérir leur résidence principale, le service des Domaines ayant estimé la valeur de ce bien à 89 000 €.

Un débat portant sur l'opportunité de vendre ce patrimoine dans ces conditions financières, sur les possibilités pour les jeunes de la Commune d'accéder à la propriété au regard des prix de vente des appartements s'engage. Il est également précisé qu'à défaut de vendre ce bâti, des travaux importants de mise en sécurité allaient incomber à la Commune.

Le Conseil décide (4 contre, 6 abstentions, 8 pour) de céder ces locaux à BMB CONCEPT au prix de 70 000 € et autorise Monsieur le Maire à engager les démarches administratives correspondantes. La question de la création d'un budget annexe bâtiment est posée et le Conseil souhaite que les recettes issues des ventes de biens soient affectées à la requalification des bâtiments communaux.

➤ FORET COMMUNALE : ADDITIF A L'ETAT D'ASSIETTE 2021

Le Conseil prend connaissance de la proposition de l'ONF s'agissant de l'état d'assiette additif (n° 2) des coupes de l'année 2021 et valide cette dernière à l'unanimité.

➤ DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER

(*Christian FRISON-ROCHE sort de la salle.*)

Le Conseil municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption sur la vente de biens situés à Arêches et à Beaufort.

➤ COMPTE-RENDUS DES COMMISSIONS

Commission travaux :

- Travaux en cours sur les voiries, la chaufferie, les pistes d'alpages et forestières
- Les travaux de création du four de la Cayère débuteront dans le courant de l'automne
- Aménagement secteur coopérative : suite à la réunion avec le Conseil départemental, la Gendarmerie et Arlysère, un nouveau test sera mis en place avec une rotation en sens unique (sur la voie côté coopérative) jusqu'à fin novembre 2021. Les travaux d'aménagement définitifs seront réalisés au printemps 2022

Commission communication :

- Lettre d'information en cours de préparation (réalisée par les élèves en interne sur un nouveau logiciel)

Commission tourisme :

- SEMAB : domaine nordique de Marcôt : réhabilitation du parking situé entre la blanchisserie (environ 100 emplacements), avec pose du chalet intégrant la vente de forfaits pour le départ des pistes

Commission patrimoine :

- Opération « semence » à la Cayère le 2 octobre 2021
- 19 octobre 2021 : le Collège souhaite qu'une présentation des projets de la Cayère soit effectuée à destination des collégiens
- Journées européennes du patrimoine samedi 18 septembre 2021 sur le thème « Le patrimoine forestier pour tous » : animation autour du sapin remarquable et de la forêt, visite de la chaufferie bois, visite de la scierie BLANC-GONNET et de l'arboretum de Villard sur Doron

Commission sociale :

- Point sur la garderie de Beaufort (demandes importantes par rapport aux places disponibles)
- Projet de Maison des Assistantes Maternelles en cours de réflexion sur Arêches
- Point sur le projet de ressourcerie

➤ QUESTIONS DIVERSES

L'assemblée prend connaissance :

- TEAM Arêches-Beaufort : au regard du contexte COVID de la saison d'hiver 2020/2021, de conserver au sein de la TEAM Arêches-Beaufort les 5 mêmes athlètes membres des équipes de France (William BON MARDION, Xavier GACHET, Axelle MOLLARET, Yoann SERT, Arthur BLANC et Guillaume DESMUS)
- Dossier de modification du PLU : en cours de finalisation, il sera validé lors du Conseil municipal d'octobre 2021
- Projet de développement de Marcôt : en attente du rendu d'ABEST
- Du contenu du projet de territoire sur Arlysère (Cap 26)
- Tourisme : de l'étude de notoriété présentée à l'assemblée générale de l'Office de tourisme et décide de définir un groupe de travail coanimé par Nicolas BLANC et Eliane MAURIN
- De l'avancement des dossiers de vente des biens communaux
- Du fait que les panneaux lumineux reviennent dans la gestion communale (assurance, exploitation) avec un contenu ciblé sur le Beaufortain
- Du fait que lors du Conseil d'administration de l'ANMSM du 15 septembre 2021, un point financier portant sur les compensations octroyées par l'état aux communs supports de station sera réalisé (pertes de recettes dues à la non-ouverture des remontées mécaniques)
- Du fait qu'une réunion publique d'information sera organisée par les élus le 5 novembre 2021 à la salle de la Chaudanne
- Des priorités de travail pour l'automne 2021 définies en municipalité

Le Maire



**LE PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL AURA LIEU
LE LUNDI 11 OCTOBRE 2021**